

Yemaya

No. 8

LETTRE DE L'ICSF SUR LES QUESTIONS DE GENRES DANS LE SECTEUR DE LA PÊCHE

DÉCEMBRE 2001

Editorial

Bonne année à toutes et à tous. Puisse 2002 nous apporter paix et espoir !

Ce numéro consacre plusieurs pages à l'Union européenne où les femmes des communautés de pêcheurs font porter leur attention sur le processus de révision de la Politique commune des pêches (PCP), qui ne sera pas sans répercussions pour elles-mêmes et pour leurs communautés.

Nous publions les interventions des représentantes de ces femmes devant le Comité Pêche du Parlement européen en novembre 2001. Elles notent que le Livre Vert sur l'avenir de la PCP affirme sans doute que *la Communauté s'est engagée de faire en sorte que soit reconnu et que s'accroisse le rôle important que jouent les femmes dans le secteur de la pêche*, mais elles font également remarquer qu'aucune proposition concrète en ce sens n'a été faite. Il serait dommage de s'en tenir aux belles phrases.

Malheureusement les femmes sont largement absentes des processus décisionnels et des consultations relatives à l'évolution de la PCP. Elles s'inquiètent aussi du peu d'appui accordé à la pêche artisanale, ce qui remet en cause l'avenir des hommes, des femmes et des enfants des communautés littorales et leur mode de vie traditionnel. Il faut assurer le



Pages Intérieures

Belgique.....	2,3,4
Pays-Bas.....	6
Chili.....	8
Inde.....	10
Malaisie.....	11
Vidéos.....	12

renouvellement de la flotte si l'on veut que vive ce secteur.

Un article est consacré au chemin parcouru par VinVis, le réseau des femmes de la pêche des Pays-Bas. VinVis a été lancé il y a un an.

On trouvera aussi le compte-rendu d'une visite d'une chercheuse brésilienne qui se renseignait sur les activités des Femmes de la pêche de la CONAPACH, le collectif des pêcheurs artisans du Chili. Ce genre de contacts contribue à renforcer les réseaux des femmes de la pêche en Amérique latine et ailleurs.

L'article sur l'Inde traite d'une audition publique organisée récemment au Kérala à l'intention des femmes de la transformation qui ont témoigné des effets de la mondialisation sur leur vie.

Pour terminer nous présentons deux vidéos récentes sur les femmes de la pêche : *Ca fume sur la côte, Afrique de l'Ouest : un avenir pour le commerce du poisson transformé par le secteur artisanal* et *Rising from the Ashes* qui parle de la pêche, de la mondialisation et des questions de genres.

Le numéro 9 de YEMAYA paraîtra en mars 2002. Les personnes qui voudraient bien nous envoyer un courrier ou un article à publier devront le faire avant le 15 février 2002.

Europe/ Belgique

L'information est une force

Des femmes de la pêche et des sympathisantes venues d'Espagne, de France, des Pays-Bas et de Norvège se sont retrouvées à Bruxelles pour parler de la révision en cours de la Politique commune des pêches

Brian O'Riordan, secrétaire du Bureau de l'ICSF à Bruxelles

Sans les femmes de la pêche, il n'y aurait pas de poisson dans la mer. Ce slogan du programme Femmes de la pêche de l'ICSF entend mettre en évidence le rôle et la place des femmes dans les processus décisionnels, les groupements professionnels, en tant qu'épouses, travailleuses, associées ou porte-parole. Si on ne reconnaît pas à leur juste valeur le rôle et la place de ces femmes, si elles ne disposent pas d'un espace suffisant dans les organisations de pêcheurs, l'avenir de ces communautés littorales et des ressources halieutiques qui les font vivre paraît plutôt sombre.



Dans le contexte européen les « communautés de pêcheurs » sont en train de disparaître rapidement. L'introduction du Livre Vert sur l'avenir de la Politique commune des pêches dresse un tableau pessimiste de la situation : « *En ce qui concerne la conservation, nombreux sont les stocks dont le volume s'établit aujourd'hui en deçà des limites biologiques raisonnables. ...Si les tendances actuelles persistent, de nombreux stocks vont s'effondrer...* » Et plus loin : « *Le secteur de la pêche se caractérise par une fragilité économique, évolution que reflètent une rentabilité médiocre et une régression constante de l'emploi. Le secteur communautaire de la pêche, s'il entend survivre,*

devra être redimensionné à l'avenir, dans le sens d'une baisse notable ».

Dans les 51 pages du Volume I du Livre Vert, il est question une seule fois malheureusement des femmes. Dans la courte section 5.7.4 intitulée *Traiter les autres problèmes sociaux*, on lit ceci : « *Indépendamment de l'attention qu'il convient de porter à la durabilité de l'emploi dans le secteur de la pêche et à la nécessité, ici ou là, de favoriser la reconversion des pêcheurs, la Communauté doit continuer à s'occuper d'autres problèmes sociaux tels que l'amélioration de la sécurité des navires de pêche et la réglementation des conditions de travail dans ce secteur, y compris quant aux heures de travail pour réduire le plus possible les risques de compromettre la sécurité... La Communauté s'est engagée de faire en sorte que soit reconnu et que s'accroisse le rôle important que jouent les femmes dans le secteur de la pêche ».*

Dans le contexte européen, quel est exactement le rôle des femmes de la pêche ? Au début de 2002, la Commission européenne doit publier un rapport qui devrait permettre d'y voir plus clair et de faire en même temps des recommandations sur le rôle des femmes dans la pêche européenne de demain. Dans le Volume II du Livre Vert, *Rapport sur la situation économique et sociale dans les régions littorales*, on trouve ceci : « *On estime à 84 000 le nombre d'emplois qui étaient occupés par les femmes européennes dans le secteur de la pêche en 1998. La pêche, pourtant considérée traditionnellement comme une activité réservée aux hommes, emploie près de 6 % de femmes. Les femmes sont présentes dans le secteur de la collecte des mollusques bivalves en Espagne et au Portugal, dans des emplois à terre fournis par des entreprises de pêche en Belgique et en Espagne et dans la réparation et la préparation des engins en Grèce. La plupart des emplois de l'industrie de transformation du poisson sont également occupés par des femmes, qui contribuent aussi pour environ 30 % aux 47 000 emplois dans le secteur de l'aquaculture ».*

D'une certaine façon on reconnaît donc l'importance des femmes. Mais elles ont été quand même largement absentes des processus décisionnels et des consultations relatives à l'avenir de la Politique commune des pêches. Lors de la phase préparatoire de la révision de la PCP, Emma Bonino, qui était alors Commissaire à la pêche, avait dit : « *C'est seulement en établissant un dialogue ouvert avec tous les groupes concernés par la pêche dans la Communauté (les professionnels de la pêche, les mouvements écologistes, les consommateurs, les scientifiques, les autorités publiques) que nous pourrons contribuer à construire la politique commune des pêches de demain... Ce serait une erreur de limiter le*

réexamen de la PCP en 2002 à quelques aspects de la réglementation en vigueur dans la Communauté. Il faut au contraire faire en sorte que la pêche demeure une activité qui réponde à la fois aux exigences économiques et écologiques, qui soit source d'emplois et de développement pour les populations et les régions maritimes ».

Mais il est évident que lors des consultations les institutions européennes persistent à voir la pêche comme un ensemble de problèmes techniques, comme un secteur industriel. Elles ont accordé bien moins d'importance à d'autres aspects (pêche artisanale, participation, questions sociales, qualité de l'emploi...), les ignorant ou les rejetant comme hors sujet. Lors d'une réunion spéciale du Comité consultatif Pêche et aquaculture de la Commission européenne où l'on discutait de problèmes de gestion, Danièle Le Sauce, femme de pêcheur et porte-parole des Ong de développement, a soulevé la question de la participation des femmes et s'est inquiétée pour leur avenir et pour leur emploi. Il lui a été répondu de rester dans le sujet.

C'est dans ce contexte que l'ICSF a invité un certain nombre de femmes des communautés de pêcheurs et de sympathisantes d'Espagne, de France, des Pays-Bas et de Norvège à participer à une rencontre à Bruxelles pour parler du processus de révision de la PCP et pour prendre contact avec les institutions de l'Union européenne. Il était question de cette réunion depuis un certain temps déjà, notamment pour redynamiser les relations entre les femmes de la pêche en Europe, consolider les réseaux.

Autre aspect intéressant : cette réunion coïncidait avec une audition au Parlement européen sur la révision de la PCP. Le Comité parlementaire Pêche y présenterait ses remarques sur le Livre Vert. Il était également prévu une réunion du groupe de travail du Comité consultatif sur la pêche et l'aquaculture au sein duquel les Ong de développement avaient demandé que le thème Femme de la pêche soit ajouté à l'ordre du jour, sans attendre la publication du rapport de la Commission européenne sur le sujet. Par ailleurs, le processus du Livre Vert sur la PCP devait se terminer à la fin de 2001. L'audition et la réunion du Comité consultatif Pêche et aquaculture permettraient d'intervenir une dernière fois dans ces travaux.

Les participants étaient invités à titre personnel et aussi comme membres de communautés de pêcheurs, d'organisations de pêcheurs ou personnes ayant une activité directe dans le secteur de la pêche. A cette rencontre de quatre jours (19-22 novembre) on donnait les objectifs suivants :

- Permettre un débat entre travailleuses du secteur de la pêche et leurs sympathisantes sur le rôle des

femmes dans la pêche européenne et sur l'espace qu'il conviendrait d'accorder aux travailleuses de la pêche, aux femmes de la petite pêche dans la Nouvelle PCP (après 2002) ;

- Faire mieux connaître les processus européens de prise de décision et de consultation, notamment pour ce qui concerne la révision et la reformulation de la PCP ;
- Apporter une contribution au processus décisionnel du Parlement européen et de la Commission européenne pour les politiques à venir relatives aux femmes de la pêche.

Les femmes ont souligné que la base manque d'information sur les processus de prise de décision, en particulier sous une forme qui lui soit accessible. Elles ont également fait remarquer que dans les populations de pêcheurs les femmes sont souvent plus instruites que les hommes, qu'elles se chargent de lire et d'expliquer les rapports officiels, les mémos et autres informations à leurs maris, à leurs partenaires. Toutes les femmes ont trouvé à dire que la documentation dont elles ont pu disposer sur la révision de la PCP n'était pas d'un abord facile.

Principale conclusion de cette rencontre : il faut qu'il y ait des échanges plus fréquents, notamment pour permettre aux femmes de mieux s'organiser. Autres objectifs à atteindre :

- Une plus grande participation des femmes des communautés de pêcheurs aux processus décisionnels ;
- Un débat plus ciblé sur la façon de procéder pour mieux faire prévaloir leurs intérêts auprès des décideurs ;
- Prévoir un cadre plus officiel qui permette aux femmes de renforcer leur réseau et de procéder à des échanges de façon plus régulière et plus durable.

L'adresse électronique de Brian O'Riordan est : icsfbrussels@yucom.be

Europe/ Belgique

Accorder plus d'importance aux communautés de pêcheurs

Intervenant au nom du Groupe des femmes des pays d'Europe lors de la réunion du Comité Pêche du Parlement européen, le 20 novembre 2001, Danièle Le Sauce, de la Branche française du Forum mondial des pêcheurs artisans et travailleurs de la pêche exprime des préoccupations communes

Fin 2002, l'Union européenne aura une nouvelle Politique commune des pêches (PCP). Dans le Livre

Vert qui prépare cette réforme, la Commission européenne a noté que « le rôle des femmes dans la pêche doit être reconnu et pris en compte ». Qu'est-ce que cela veut dire, dans un contexte où la pêche européenne est en crise et où les communautés, hommes et femmes, doivent faire face à des difficultés de plus en plus grandes dans leur vie de tous les jours ?

Des femmes invitées par l'ICSF (Collectif international d'appui aux communautés de pêcheurs) et appartenant à des communautés de pêche de plusieurs pays d'Europe tels que la France, l'Espagne, la Norvège et les Pays-Bas viennent de participer hier à Bruxelles à un échange de points de vues.

Le rôle et la place des femmes sont partout indéniables. Elles ont réfléchi à l'espace qu'on leur accorde et aux possibilités existantes pour elles dans la PCP. Certaines d'entre elles (françaises, néerlandaises) ont déjà répondu au processus du Livre Vert en envoyant leurs contributions à la Communauté européenne.

Aujourd'hui elles veulent mettre en évidence les enjeux suivants :

1. Reconnaître le rôle et le travail des femmes dans les communautés (préparation des engins de pêche, collecte de coquillages, commercialisation du produit, gestion des entreprises, relation avec les banques et les fournisseurs).
2. Accéder à des formations avec validation des acquis professionnels (droit du travail, droit syndical, environnement linguistique, gestion des ressources et des entreprises...).
3. Intégrer les femmes dans les instances et organisations professionnelles.
4. Faciliter les échanges et rencontres de femmes dans les pays d'Europe.
5. Affirmer le besoin d'un renouvellement de flotte artisanale pour la pérennité du secteur.
6. Mettre en œuvre tous les moyens pour assurer une sécurité optimale à bord des navires.
7. Gérer la ressource en préconisant la sélectivité des engins de pêche testés scientifiquement et professionnellement. Toutes les initiatives en la matière doivent pouvoir être reconnues, leur mise en place et l'autorisation de les utiliser doivent être facilitées.
8. Instaurer un contrôle et une surveillance européenne des bateaux en zone plus efficace. Un programme d'harmonisation devra être lancé simultanément dans tous les pays de l'UE. La rédaction des textes doit être claire et précise ;
9. Valoriser le métier de marin pêcheur en y mettant tous les moyens et en mettant en place des formations en alternance et/ou continues ;
10. Travailler efficacement à la mise en place d'un

partenariat entre scientifiques et pêcheurs qui prendra en compte les vécus et les initiatives des professionnels ;

11. Mettre en œuvre tous les moyens nécessaires pour que l'on ne subisse plus la pollution d'un naufrage comme celui de l'Erika. Les pêcheurs sont des victimes de cette pollution. Ils subissent aussi la pollution terrestre: nitrates, pollutions d'origine urbaine et industrielle, tout aussi néfastes ;
12. Impliquer les pêcheurs dans les projets environnementaux et les intégrer dans leur réalisation car ils sont les premiers gardiens et garants du littoral ;

En conclusion, les systèmes actuels de gestion des pêches et des pratiques afférentes n'accordent guère d'importance aux problèmes et aux intérêts particuliers des femmes, mais il est temps aujourd'hui de jeter un autre regard sur les communautés côtières et les personnes (hommes/femmes) qui dépendent les unes des autres et se soutiennent mutuellement pour défendre leurs intérêts. On doit opter pour une approche communautaire qui reconnaisse l'importance de chacun et chacune afin d'augmenter le poids des communautés dans les négociations avec les pouvoirs politiques et économiques.

La place des femmes et leurs formes de mobilisation sont très diverses selon les pays mais la reconnaissance de leur rôle contribuera à la mise en œuvre de politiques de pêche moins agressives et plus durables. La mer doit (avec la prise en compte de la place qui lui revient) être réservée à l'activité de pêche artisanale afin de permettre aux populations littorales et maritimes d'en vivre.

Les femmes d'Europe, représentantes de leurs communautés, qui ont préparé cette intervention, affirment leur solidarité avec les communautés des autres pays du monde qui, elles aussi, subissent les effets des politiques gouvernementales qui favorisent les intérêts de la pêche industrielle.

L'adresse électronique de Danièle Le Sauce est daniele.le.sauce@wanadoo.fr

Europe/ Belgique

D'énormes progrès à faire

Intervention de la délégation espagnole (Carmen Pechero Cacho, de l'Asociación Galega de Mariscadores (AGAMAR) et Isabel Otero, de Estela do Mar) à la réunion de la Commission Pêche du Parlement européen, le 20 novembre 2001

AGAMAR est une organisation qui représente les femmes qui récoltent des coquillages en Galice, dans le nord de

l'Espagne. Jusque l'année dernière, elle comptait 12 000 adhérents, dont 90 pour cent de femmes pratiquant la pêche à pied. Mais à la suite de modifications intervenues dans le système de sécurité sociale, près de 50 pour cent d'entre elles ont quitté le secteur. Les cotisations ont subi une forte hausse et la plupart ne peuvent plus payer. Il s'agit d'une activité à plein temps qui dégage un revenu sur 6 à 9 mois de l'année seulement. Pendant les autres mois, on nettoie les coquillages et les plages, on entretient l'équipement, ce qui ne rapporte pas directement. Cela veut dire qu'on travaille toute l'année pour un revenu médiocre. Au cours des douze derniers mois, de mauvaises conditions climatiques sont venues s'ajouter à la pollution d'origine industrielle et urbaine, et tout cela a eu des effets calamiteux sur les pêcheries de coquillages.

Estela do Mar est une organisation de femmes de pêcheurs qui militent pour l'amélioration des conditions de travail des pêcheurs et pour une meilleure harmonie entre vie en mer et vie familiale. Estela do Mar signifie le sillage, la trace que laisse derrière lui le bateau sur la mer. Le droit au travail des pêcheurs espagnols est sans doute reconnu, leur droit à un salaire honnête et à des normes de sécurité et des conditions de travail minimales ne l'est pas. Malgré les énormes investissements consentis sur des fonds européens pour moderniser la flotte de pêche espagnole, avec l'augmentation des capacités de pêche et l'amélioration des équipements de navigation et du stockage à bord, malgré tous les conditions de vie et de travail sur les bateaux sont aussi mauvaises qu'il y a vingt ans.

Mesdames et Messieurs, bonjour !

Nous voudrions tout d'abord expliquer comment nous, deux femmes d'Estela do Mar et une femme de AGAMAR (Association galicienne des pêcheuses de coquillages), sommes arrivées ici.

Nous avons le regret de dire que notre présence n'a rien à voir avec une quelconque information qui nous aurait été envoyée par cette Commission pour annoncer la tenue de cette réunion.

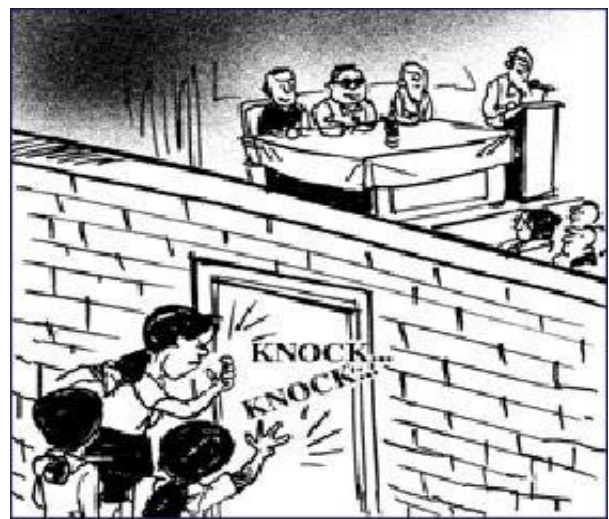
Nous sommes des femmes qui exercent une activité directe dans le milieu marin. Nous récoltons des coquillages et nous luttons pour les droits des pêcheurs, pour une amélioration de leurs conditions de travail et de vie. Nous sommes membres d'organisations liées à la pêche.

Mais aucune d'entre nous n'a reçu par les voies officielles le moindre avis qu'on allait, ici à Bruxelles, parler de la pêche et de ses nombreux problèmes. Pourtant plusieurs de ces problèmes nous concernent, en tant que pêcheuses de coquillages et femmes de marins pêcheurs.

Peut-être le flot d'informations qui émane de cette Commission a-t-il été détourné afin que les nouvelles qui nous intéressent n'arrivent pas jusqu'à nous.

Par chance, le Collectif d'appui aux travailleurs de la pêche (ICSF) nous a averties. C'est grâce à cette Ong que nous sommes ici.

Donc le premier problème dont la Commission devrait s'occuper c'est que l'information qu'il produit ne parvienne pas jusqu'à nous. Une action immédiate s'impose afin de remédier à cet état de chose car, ayant le droit d'être informées des questions qui touchent directement les femmes des communautés de pêcheurs, nous sommes de fait lésées.



Mais ne perdons pas de temps en récriminations : allons aux aspects que nous voulons porter à la connaissance de la Commission. Nous aimerions tout d'abord vous faire connaître nos façons de voir les choses et les difficultés que nous rencontrons dans notre activité.

La situation des femmes qui récoltent des coquillages en Galice, Espagne, est de plus en plus critique. Depuis un an et demi, 6 000 d'entre elles ont dû abandonner cette activité.

Le retrait des pouvoirs publics, le coût de la protection sociale, la pollution des rias (estuaires), le mauvais temps ont eu un effet désastreux sur ce secteur d'activité, composé à 90 pour cent de femmes qui pratiquent la pêche à pied. Nous manquons d'information, de formation, de conseils, d'appuis adaptés pour pouvoir faire vivre une véritable activité professionnelle. Nous manquons d'information sur les processus décisionnels qui affectent pourtant nos existences de travailleuses de la pêche, et sur les possibilités d'y participer.

On ne s'intéresse guère aux aspects sociaux, et il faudrait des changements radicaux pour que l'information parvienne directement aux travailleurs et travailleuses

de la pêche. Il faudrait prévoir des structures participatives et des appuis dont nous pourrions tirer directement profit. Il faudrait mettre en place, sur le terrain, des mécanismes qui permettent de vérifier si l'information circule effectivement comme il se devrait.

En tant que femmes de pêcheurs, de gens de mer, nous demandons à la Commission de bien tenir compte des aspects sociaux. Il faut faire respecter le droit du travail, améliorer notamment les conditions de vie à bord des bateaux. Les objectifs des politiques préconisées par la Commission devraient avoir une orientation plus sociale et il faudrait mettre en place des mécanismes de contrôle pour veiller à la bonne application des politiques ainsi définies.

L'aide européenne ne sera accordée que si les droits des travailleurs sont respectés. L'argent servira aussi à améliorer les conditions de vie des gens embarqués. Il ne faut pas que les subventions aillent uniquement aux aspects techniques et commerciaux tandis qu'on remet à des jours meilleurs l'amélioration des conditions à bord.

En résumé, il faut absolument améliorer l'information, la communication, la participation. Il faut également s'occuper des problèmes d'environnement pour assurer la préservation de la ressource et la qualité sanitaire de la production. C'est toute une philosophie qui doit être revue si l'on veut aller aussi dans le sens des intérêts des travailleurs et travailleuses de la pêche.

Merci beaucoup

Europe/ Pays-Bas

Nos premiers pas

Le réseau Femmes de la pêche des Pays-Bas existe maintenant depuis un an. Comment s'est passée cette première année, quels ont été les temps forts, les difficultés ?

Cornelie Quist, membre de l'ICSF et personne à contacter pour VinVis

En juin dernier, ce nouveau réseau avait donc un an. Les choses n'ont pas été faciles mais nous pensons qu'il a fait ses premières dents. Il a maintenant un nom : Vinvis est l'abréviation de *Vrouwen in de Visserij* (femmes de la pêche) et c'est aussi le nom d'une bonne grosse baleine. Une image symbolique.

En avril 2000, certaines d'entre nous se sont retrouvées à un symposium où l'on parlait des besoins et des aspirations des femmes de pêcheurs aux Pays-Bas. On y présentait notamment aux représentants des

communautés de pêcheurs et du gouvernement une étude réalisée par le service de recherche du ministère de l'agriculture et des pêches. Il est apparu qu'une large majorité de femmes de pêcheurs participent elles-mêmes à des activités de pêche, que la pêche et l'entreprise familiale structurent fortement leur existence. Mais leur rôle n'est toujours pas officiellement reconnu, et elles ne sont guère présentes dans les organismes professionnels patentés. C'est pour cela, pense-t-on, que les relations entre hommes et femmes et leurs occupations respectives ont gardé un caractère traditionnel dans le milieu de la pêche. C'est pour cela aussi qu'aux Pays-Bas le statut social des femmes de marins pêcheurs n'est pas très solide.

Il y avait du monde à ce symposium et les débats étaient intéressants et animés (voir YEMAYA n° 4, août 2000). Mais ni l'administration ni les organisations de pêcheurs n'ont pensé à organiser le moindre suivi. Par contre, les femmes qui s'étaient rencontrées à cette occasion ont souhaité continuer leurs discussions et ont prévu une autre rencontre. Le 22 juin, nous avons tenu notre première réunion à la criée de Urk et nous avons décidé de constituer le Réseau. Il y a eu par la suite plusieurs autres réunions qui se tenaient dans une criée de telle ou telle région. Récemment nous nous sommes retrouvées dans les locaux des deux organisations nationales de pêcheurs.

Qui fait partie du réseau ?

Dans notre réseau il y a des femmes de propriétaires de bateaux, des femmes de matelots qui habitent dans les principales régions maritimes du pays. Certaines s'occupent de l'entreprise familiale : administration, gestion de l'équipage, banque, assurances, ventes sous criée, nettoyage, vivres, fournitures diverses... Certaines sont officiellement copropriétaires de l'entreprise avec leur mari. Certaines ont un travail à l'extérieur comme employées du commerce ou de maison. Notre réseau est ouvert à toutes celles qui se sentent concernées par l'avenir de la pêche et des populations de pêcheurs, qui souhaitent s'impliquer pour peser sur les développements en cours afin que les choses évoluent pour le mieux.

Ce que nous faisons

Nous discutons et nous étudions toutes sortes de questions relatives à la pêche : équipage, gestion des pêcheries, commerce des produits de la mer, organismes professionnels, politique des pêches, politique générale. Nous échangeons des informations et des expériences sur les différents secteurs de la pêche. Nous parlons du rôle et de la place des femmes dans la pêche. Nous participons à des réunions publiques où nous faisons entendre notre voix. Nous avons des contacts avec des organisations qui font pression sur les décideurs, et bien

sûr avec les médias. Nous souhaiterions aussi établir des relations avec des femmes de pêcheurs d'autres pays européens.

Nos temps forts

- Nous avons visité plusieurs criées des Pays-Bas et pris connaissance des tendances actuelles du marché des produits de la mer.
- Nous avons eu des rencontres avec les deux organisations de pêcheurs hollandais pour leur présenter notre réseau et leur demander un appui.
- Lors de la crise de la Mer du Nord, en février-mars 2001, nous avons envoyé des courriers au ministre des pêches, aux membres du parlement et à la presse pour les informer des conséquences fâcheuses qu'allait avoir la fermeture d'une bonne partie de nos zones de pêche de la Mer du Nord sur les communautés. Nous avons aussi prononcé notre premier discours public lors d'un grand rassemblement de pêcheurs qui a eu lieu à Urk (voir SAMUDRA n° 28, avril 2001).
- Nous avons participé à plusieurs réunions organisées par le gouvernement ou des organisations de pêcheurs sur l'avenir de la pêche hollandaise. Nous y avons exprimé les préoccupations des familles de pêcheurs. Nous pensons qu'en matière de politique des pêches il faut se préoccuper davantage des gens qui sont sur les bateaux que des bateaux. Jusqu'à présent notre participation a été bien accueillie.
- Nous avons étudié ensemble le Livre Vert sur la Politique commune des pêches de l'Union européenne. Cela nous a permis d'approfondir le débat sur les tendances actuelles du secteur de la pêche, de mieux cerner le rôle des femmes dans ces activités et de mieux structurer notre vision des choses. Nous avons transmis nos conclusions à la Direction des pêches de la Commission européenne et au Parlement européen, et nous les avons fait parvenir également aux services publics, aux organisations de pêcheurs, aux mouvements écologistes, à diverses structures qui s'intéressent au devenir des pêches européennes. Nous avons eu par ailleurs un échange avec des femmes de pêcheurs d'autres pays européens sur le Livre Vert, notamment sur la place qui y sera faite aux femmes des communautés de pêcheurs.

Nos difficultés à ce jour

- Nous sommes du même pays, mais nous avons évidemment des problèmes dus aux différences de culture, de classe et d'âge. La variété des points de vue et des attitudes peut conduire à des malentendus, et tout le monde n'a pas les mêmes connaissances, la même expérience du milieu de la pêche. Malgré tout, nous avons réussi à rester

ensemble, dans une attitude d'ouverture d'esprit et de respect mutuel. Nous essayons d'établir des relations ouvertes et transparentes où l'amitié prime sur le statut de l'une ou de l'autre.

- Les communautés de pêcheurs ont habituellement des façons de voir très conservatrices pour ce qui est du rôle et du statut des femmes. Les femmes hésitent donc à rejoindre notre réseau. Toutes celles qui sont venues à nous ont le soutien du mari, des parents, de la belle-famille.



- Nous avons sans doute un appui de la part des deux organisations professionnelles du pays, mais nous sentons bien qu'ils ont tendance à nous chapeauter. Au début, nous pensions travailler en étroite collaboration avec elles, mais nous gardons aujourd'hui une certaine distance car nous estimons qu'elles ne sont pas encore réceptives à nos idées et à nos préoccupations. Comme nous tenons nos réunions dans leurs locaux, la porte reste quand même ouverte.
- Nous avons décidé de fonctionner comme un réseau plutôt que de créer une structure féminine séparée. Nous ne disposons donc pas de fonds propres ou de moyens institutionnels. Et nous n'avons pas la pratique de l'organisation. Le réseau repose donc sur la disponibilité et les talents de chacune de nos membres. Parfois nous bénéficions aussi des moyens dont dispose telle ou telle organisation. Tout cela limite notre action mais donne aussi l'occasion de tisser le réseau. Comme il n'y a pas de secrétariat pour exécuter le travail, chaque membre est davantage incitée à s'impliquer. Et nous utilisons évidemment les moyens de communication modernes, Internet notamment, qui se sont banalisés depuis quelque temps.

Les personnes qui souhaitent recevoir un exemplaire de nos objectifs et de notre point de vue sur le Livre Vert de la Politique commune des pêches de l'Union européenne, peuvent nous contacter à l'adresse suivante : cornelie.quist@wolmail.nl

Amérique latine/ Chili

Les mêmes préoccupations

Maria Cristina Maneschy, membre de l'ICSF, enseignante à l'Université fédérale de Pará à Belém, Brésil

En octobre 2001, j'ai eu l'occasion de passer deux jours à Valparaiso, Chili, avec la CONAPACH (Confédération des pêcheurs artisans du Chili). J'ai été accueillie par Kim Cooperrider et Jéssica Alfaro qui travaillent pour le projet « Les femmes tissent le réseau pour un avenir durable des communautés de pêcheurs (*caletas pesqueras*) ». Malgré la brièveté de cette visite, j'ai pu quand même recueillir quelques données sur ce projet de la CONAPACH et j'aimerais ici faire part de mes impressions.

Je participe depuis plusieurs années au programme Femmes de la pêche-Brésil de l'ICSF et j'ai donc souhaité voir comment les Chiliens s'y prennent pour faire prendre en compte les aspects de genres dans la pêche. Je voulais aussi explorer les possibilités de contacts réguliers entre des structures brésiliennes et chiliennes sensibles à cette approche. Je souhaitais inviter la CONAPACH à collaborer à un projet de bulletin collectif sur les femmes de la pêche lancé par plusieurs organisations du nord et du nord-est du Brésil.

La CONAPACH fédère quelque 400 unions syndicales et compte environ 40 000 membres. En 1998, elle a créé une Section des femmes pour encourager le développement de groupements de femmes et appuyer la création d'activités économiques dans les caletas. Cette structure est présidée par Luisa Pineda qui pratique la pêche dans le sud du pays. Luisa était venue au Brésil en juin 2000 en tant que membre de la délégation de la CONAPACH qui participait à une réunion organisée par l'ICSF dans l'Etat du Ceará sur le thème *Les problèmes de genres dans les communautés de pêcheurs de l'Amérique latine*.

En novembre 2000, la Section des femmes a commencé à mettre en œuvre le projet déjà cité, avec un financement du *Fondo de las Americas*. Kim et Jéssica m'ont dit qu'il s'agit de constituer un réseau de femmes chargées de sensibiliser les communautés de pêcheurs et les syndicats aux problèmes d'environnement. Depuis

plusieurs années, le Chili connaît de sérieux problèmes du fait de la forte pression exercée sur les ressources halieutiques, avec toutes les conséquences écologiques et économiques que cela entraîne. Le gouvernement a fini par adopter de nouvelles politiques gestionnaires. L'introduction de quotas de pêche individuels a donné lieu à de vives controverses dans le secteur artisan et parmi les marins embarqués sur des bateaux industriels.

Kim explique que concrètement le projet vise à informer les femmes qui « s'inquiètent de l'avenir de la petite pêche et de la survie des communautés ». Selon les responsables de la CONAPACH, l'intégration des femmes est une évolution naturelle, surtout dans le contexte actuel des pêches chiliennes. La participation des femmes laisse espérer un renforcement de l'organisation, avec plus de poids politique.

S'ajoutant au travail local d'organisation et de familiarisation avec les problèmes environnementaux qui se répercutent sur la pêche artisanale, le projet a, au cours de l'année passée, commencé à faciliter la formation d'un réseau national des femmes. Lors d'une réunion nationale qui s'est tenue en janvier 2001 à Valparaiso, les participantes ont décidé d'élire des coordinatrices par zones. On espère que ce réseau contribuera à mieux faire reconnaître et accepter le rôle des femmes dans la petite pêche. Traditionnellement leur travail « ne se voyait pas ». Au fil du temps, ce réseau permettra sans doute de mieux structurer le secteur artisanal et de lui donner plus de poids politique, social et économique.

Je cite un passage d'un document de présentation de ce projet : « A présent les pêcheurs artisans du Chili veulent défendre leur patrimoine culturel, leur outil de travail. Car la destruction de l'environnement littoral pourrait bien provoquer la disparition de la pêche artisanale. Il est donc indispensable que tout le monde, les hommes et aussi les femmes, participe de façon harmonieuse et organisée à cette action ».

Voici quelques-uns des résultats obtenus grâce aux rencontres qui ont eu lieu dans le cadre du projet :

- Une meilleure connaissance de la contribution des femmes à la production et la vie des communautés de pêcheurs, tant sur le plan local que régional.
- Elaboration de programmes pour mieux organiser les femmes et leur fournir un appui pour ces activités économiques.
- Identification des besoins et des souhaits des femmes, élaboration d'une méthode pour que le Réseau travaille en harmonie avec leurs organisations.
- Identification des problèmes de santé et de formation dans les communautés de pêcheurs.

Comme dans bien d'autres pays, les statistiques chiliennes ne mettent pas en évidence tout ce que les femmes apportent aux activités de pêche. La CONAPACH estime cependant qu'elles représentent 10 pour cent de la main-d'œuvre. Elles mettent l'appât sur les hameçons (*encarnadores*), elles transforment le poisson, elles ramassent des algues, elles vendent des produits de la mer.

Les caractéristiques de la main-d'œuvre et des organisations professionnelles varient selon les endroits de la côte, qui est très étirée. Kim et Jéssica disent que le projet voudrait faciliter l'intégration des femmes dans les syndicats et les organismes professionnels, conformément aux lignes directrices de la CONAPACH. Là où il n'y a pas d'organisation de pêcheurs, les femmes pourraient peut-être envisager la création d'une structure qui leur soit propre. C'est ce qui s'est passé à San Antonio, une localité située à deux heures de route de Valparaiso. Au début de 2001, les femmes y ont constitué un groupement d'*encarnadores* avec l'appui de la CONAPACH. Cet appui a persisté dans le cadre du projet de Réseau de femmes. Selon la CONAPACH, il y aurait plus de 800 *encarnadores* à San Antonio.

J'ai pu visiter une communauté de pêcheurs près de Valparaiso. La *caleta* El Membrillo est un port de pêche actif où il existe depuis 1936 une « Union des travailleurs indépendants et des pêcheurs ». Son président m'a dit qu'elle compte 200 adhérents, mais seulement dix femmes. Il essaie aujourd'hui de mieux intégrer les femmes à cette organisation.

Dans le secteur artisanal du Chili on pêche beaucoup à l'hameçon, ce qui fait qu'on a bien besoin de cette main-d'œuvre féminine. Avant chaque sortie en mer, on doit appâter des centaines d'hameçons sur les palangres. Habituellement chaque équipage embauche une *encarnadora* ou un *encarnador* pour faire ce travail. Le plus souvent c'est une *encarnadora*. Lors de ma visite, il y avait quelques jeunes hommes parmi les femmes. Les *encarnadores* sont rémunérés seulement au retour des pêcheurs et partagent donc avec les pêcheurs les incertitudes du métier. J'ai conversé avec une femme de 55 ans qui fait ce travail depuis trente-six ans. Sur ses mains, couteaux, hameçons, lignes, froid et humidité avaient laissé des traces. Les femmes sont debout devant des tables sur lesquelles sont posées les lignes avec leur multitude d'hameçons à appâter.

Les *encarnadoras* sont des travailleuses indépendantes et l'argent qu'elles gagnent dépend des ordres reçus et de leurs capacités. Elles sont occupées quelques heures

par jour ou une demi-journée suivant le volume des prises. Beaucoup d'entre elles sont des mères célibataires. A El Membrillo, il y a une trentaine de femmes qui font ce travail. Elles paient une taxe à l'administration du port pour pouvoir y travailler. Pour adhérer à l'union syndicale, elles doivent en principe verser une cotisation mensuelle. On commence tout juste à chercher à organiser ces femmes, ce qui n'est pas chose facile. Elles sont souvent sans travail parce que « le quota de pêche est fini », et comme elles doivent aussi s'occuper de la maison, en tant qu'épouses ou mères célibataires, elles n'ont pas beaucoup de temps pour participer à des réunions ou à d'autres activités.



Les personnes qui travaillent sur ce projet sont pleines d'enthousiasme et espèrent bien qu'il produira les effets escomptés, que cela restera une priorité de la CONAPACH. Elles partagent les préoccupations des autres gens concernés également par les problèmes de genres dans la pêche : comment donner aux femmes l'espace qui leur revient, auprès des hommes, dans les organisations de pêcheurs, comment établir des organisations viables, comment répondre aux besoins économiques pressants des femmes ?

La méthodologie de ce projet et la pratique de la section Femmes de la CONAPACH mérite notre attention. Les responsables d'organisations de pêcheurs et de groupements de femmes des autres pays d'Amérique latine trouveront de quoi réfléchir dans la méthodologie du projet et de la section Femmes de la CONAPACH. Il faut continuer à tisser le réseau et à faire des échanges d'expériences en matière de citoyenneté active dans le secteur de la pêche.

On peut contacter Cristina Maneschy à l'adresse suivante : crismane@terra.com.br

Asie/ Inde**Audition publique*****Les témoignages des travailleuses du secteur de la pêche du Kérala touchées par la mondialisation***

Nalini Nayak, membre de l'ICSF, qui milite avec l'association des travailleuses indépendantes (SEWA) du Kérala

Dans le cadre des auditions publiques organisées par la Commission nationale pour les femmes (Delhi), dans le but d'obtenir des témoignages de première main sur les problèmes des travailleuses dans différents secteurs de l'économie et de proposer des orientations politiques au gouvernement central, SEWA a tenu une réunion de ce genre pour mieux faire connaître les effets de la mondialisation sur les femmes de la pêche au Kérala.

A l'association SEWA-Kérala, on s'inquiète des nombreux cas de suicide et de décès causés par la malnutrition dont on parle dans les médias. Cela se produit surtout dans les plantations et les petites exploitations agricoles, en partie parce que les nouvelles politiques d'import-export ont provoqué une chute massive des prix. Les petits cultivateurs sont piégés par leurs dettes et il ne leur reste d'autre solution que de céder leur terre aux banques.

L'économie du Kérala repose sur l'agriculture et des activités traditionnelles : fibre de noix de coco, décorticage de cajou, pêche, transformation de produits de la forêt. La plupart de ces activités qui font appel à une main-d'œuvre essentiellement féminine, connaissent de grosses difficultés à la suite des nouveaux choix politiques, des programmes d'ajustements structurels, des politiques d'import-export mises en œuvre dans le cadre de l'OMC.

A la réunion publique, il y avait des femmes des plantations, des exploitations agricoles, des ateliers de transformation de produits de la mer, de la zone spéciale pour l'exportation de Cochin. Je ne parlerai ici que du témoignage des femmes du secteur de la transformation.

En 1996, par l'intermédiaire du National Fishworkers' Forum (NFF), le programme Femmes de la pêche de l'ICSF avait organisé une audition des ouvrières migrantes qui travaillent dans les ateliers de transformation de l'Inde. La majorité d'entre elles étaient alors originaires du Kérala et leurs conditions de vie et de travail, dans des ateliers souvent situés loin de chez elles, étaient vraiment déplorables. Ces établissements réalisent généralement toutes les phases du processus : approvisionnement en crevettes, congélation, conditionnement, exportation. Et ils n'étaient guère contrôlés.

A la suite de pressions destinées à mettre un peu d'ordre dans ce secteur, plusieurs entreprises ont par la suite opté le plus possible pour la sous-traitance et le travail intérimaire, notamment pour le décorticage des crevettes. Au cours des années passées, on a vu s'installer au Kérala un certain nombre de hangars où des femmes travaillent au décorticage des crevettes que les entrepreneurs achètent en gros pour les revendre préparées aux ateliers qui en feront un produit fini.

Sreedevi parle de son expérience dans ces hangars : « J'ai commencé à décortiquer la crevette à l'âge de douze ans car il fallait gagner des sous pour la famille et pour ma scolarité. J'ai dû quitter l'école à la fin de la huitième et j'ai travaillé à plein temps dans la crevette. On allait alors sur le site de débarquement, on faisait le tri et on commençait à nettoyer un peu les crevettes. Il y a dix ans, des hangars se sont installés dans notre village car il y avait moins de travail pour la fibre de noix de coco. Au fil du temps, ils se sont agrandis. Les propriétaires changeaient souvent, peut-être parce qu'ils avaient fait assez d'argent et voulaient aller voir ailleurs, ou bien parce qu'ils perdaient de l'argent. Nous, les femmes, nous continuons à travailler à la tâche. Nous sommes payées au rendement, sans rien d'autre. Le propriétaire actuel, qui est là depuis quelques années, nous donnait quand même 10 kg de riz à l'occasion de la grande fête. Mais cette année on a eu droit à seulement 50 roupies (environ un dollar) en guise de prime.



Pour préparer une cuvette qui contient en principe 1,5 kg de crevette (habituellement c'est bien plus), nous sommes payées 3 roupies. Dans une journée on peut faire entre 30 et 40 roupies (moins d'un dollar). Nous travaillons en permanence dans l'humidité, assises en ligne en position accroupie. Nous n'avons pas de gants ou de chaussures. Quand il y a de gros arrivages, nous

travaillons 12-14 heures d'affilée. Il arrive que nos doigts saignent, mais comme ils sont engourdis, on ne sent pas le mal jusqu'au moment de rentrer à la maison le soir. Habituellement je tempes mes mains dans une décoction chaude de thé : ça m'aide à retourner au travail le lendemain. Il faut bien y aller car mon mari n'est que journalier et nous n'avons pas d'autre moyen de gagner notre vie. Quand j'ai eu mon bébé, j'ai arrêté quelques mois, puis ma mère m'a donné un coup de main pour s'occuper de lui. Plusieurs d'entre nous amènent leur enfant sur les lieux, elles attachent le berceau dehors et alimentent l'enfant quand il le faut.

Au cours des années, nous avons créé une union syndicale pour nous défendre devant les autorités. Il n'y a aucune sécurité de l'emploi, pas d'avantages sociaux. La commission des affaires sociales des pêcheurs (Fisherman's Welfare Board) ne nous accorde même pas le statut de travailleur/euse. L'année dernière nous nous sommes beaucoup battues et une inspectrice du travail est intervenue. Elle a fait un bon rapport sur nos conditions de travail et réclamé des sanctions. Au lieu de prendre des mesures appropriées sur la base de son rapport, l'administration l'a transférée. Il est évident que les propriétaires des ateliers de décorticage sont mieux organisés que nous, et ils ont sûrement plus de poids auprès des politiciens. Nous savons que le Kérala se considère comme un Etat progressiste en matière de droit du travail. Pour ce qui concerne, c'est tout le contraire. Il y a des milliers de femmes qui travaillent comme moi dans les centaines de hangars de décorticage de mon district. Ces ateliers causent aussi beaucoup de pollution car ils déversent leurs eaux usées dans les caniveaux publics. Cela peut diffuser des maladies.

Cette année les captures de crevettes ont diminué et plusieurs hangars ont fermé. Nous avons aussi appris que des lots de crevettes exportés l'an dernier ont été retournés parce qu'ils n'étaient pas conformes aux normes sanitaires dans les pays importateurs. Les propriétaires font tout pour accroître leurs profits, et finalement ça nous retombe dessus ».

Le récit de Sreedevi résume clairement les problèmes sociaux dans ce secteur. De plus en plus de femmes travaillent au jour le jour, sans pouvoir bénéficier d'avantages sociaux ou d'une quelconque sécurité de l'emploi. On modifie même la législation pour favoriser ces nouvelles façons d'exploiter la main-d'oeuvre de plus en plus fragilisée. C'est ainsi que la délocalisation de l'emploi des pays du Nord vers les pays du Sud va se poursuivre, car ici on continue à faire bien peu de cas des normes du travail, à tous les niveaux.

L'adresse e.mail de Nalini Nayak est : nalinin@md5.vsnl.net.in

Asie/ Malaisie

La force de l'information

Dans les communautés de pêcheurs de Malaisie, hommes, femmes et enfants se réunissent pour s'informer sur les problèmes de la drogue et du sida

P. Balan, conseiller-coordonateur de l'Association de bienfaisance des pêcheurs côtiers de Pénang (PIFWA)

Dans le paisible village de Batu Kawan, la PIFWA a invité les hommes, les femmes et les enfants à venir assister à une réunion sur la drogue et le sida, avec des intervenants du ministère de la santé, de l'Agence nationale de lutte contre la drogue, des services de police. La parlementaire de la circonscription était également présente pour bien marquer son soutien à une telle initiative.

Les pêcheurs et leurs familles ont ainsi pu mieux s'informer sur ces deux problèmes. Dans certains villages, l'usage de drogue chez les pêcheurs est assez fréquent, et les autorités font souvent des descentes pour arrêter trafiquants et consommateurs. Quand le mari ou le père est impliqué, l'épouse et les enfants subissent les conséquences. Les organisateurs voulaient aussi mieux informer la population locale sur le sida. Il existe un réel danger de contamination, par les seringues notamment, et parce que ces gens sont peu instruits, mal informés.

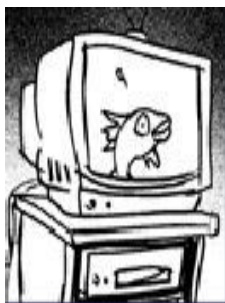
Des femmes, épouses de marins pêcheurs pour la plupart, attrapent le sida à cause d'un mari volage ou qui se drogue. Elles sont alors tenues à l'écart par la société. Cette réunion avec hommes, femmes et enfants a été un événement marquant dans les activités de la PIFWA.

Et on espère qu'elle permettra aux gens de Batu Kawan de prendre davantage soin de leur santé et de celle de leur famille. Une fois informées les femmes auront plus de poids pour manifester leur mécontentement à propos de certaines choses qui se passent dans leurs communautés.

Dans les villages de pêcheurs, on sait bien que les femmes ont toujours été les garantes des traditions familiales et communautaires. Leur participation militante à une cause constitue donc un gage de réussite.

L'adresse e.mail de P. Balan est : pifwa@hotmail.com

Vidéos



Ca fume sur la côte

Cette vidéo, produite par le Collectif international d'appui aux travailleurs de la pêche (ICSF), présente les problèmes et les perspectives d'avenir du commerce du poisson transformé par le secteur artisanal en Afrique de l'Ouest.

Pour les populations qui vivent sur les côtes d'Afrique de l'Ouest, longues de 4545 km, la pêche, tout particulièrement la pêche artisanale, est une activité vitale. Environ 1,8 million de personnes, surtout des femmes, transforment et vendent le poisson. Ce secteur dynamique est toutefois confronté à de nombreux problèmes et les transformatrices et commerçantes ont du mal à trouver leur juste place, à se faire reconnaître pleinement dans l'économie régionale.

Cette vidéo, disponible en anglais et en français, présente un aperçu général de la question et expose les diverses inquiétudes exprimées par ces femmes lors de l'Atelier sur les contraintes du développement du marché du poisson transformé en Afrique de l'Ouest et de la Foire ouest-africaine du poisson transformé, organisés du 30 mai au 3 juin 2001 à Dakar, Sénégal. A commander à l'ICSF, e.mail : icsf@vsnl.com

Rising from the Ashes (renaître de ses cendres)

Produit par la School of Continuing Education, Memorial University de Terre-Neuve, Canada. Il y est question de pêche, de mondialisation et de problèmes de genres. Voici le texte de présentation :

En mai 2000, un groupe étonnant de femmes se réunissait à Terre-Neuve, Canada. Il y avait là des universitaires, des chercheuses, des militantes associatives venues de diverses parties du monde, des travailleuses de la pêche du Canada atlantique.

Ce documentaire relate les débats qui ont eu lieu à cette occasion. Les participantes venues de dix-huit pays parlent des grands problèmes de la pêche sous l'angle de la mondialisation et des aspects de genres. Elles échangent leurs opinions sur les relations de genres, le développement de l'aquaculture, le marché du poisson, sur la pêche

et le tourisme, la gestion des pêches et aussi sur les objectifs de la recherche halieutique et la manière dont on procède dans ce domaine.

Rising from the Ashes devrait intéresser bon nombre de gens : pêcheurs, transformateurs, services, groupements communautaires, syndicats, décideurs politiques, chercheurs, Ong, étudiants (gestion de la ressource, sociologie, monde des femmes, science politique). On peut commander cette vidéo qui dure une heure à la School of Continuing Education de la Memorial University de Terre-Neuve, Canada.

e.mail : fholling@mun.ca

YEMAYA

Lettre de l'ICSF sur les Questions de Genres dans le Secteur de la Pêche

publié par

Collectif international d'appui aux travailleurs de la pêche

27 College Road, Chennai 60 006, Inde

tél : 91 44 827 5303

fax : 91 44 825 4457

e.mail : icsf@vsnl.com

site Internet : <http://www.icsf.net>

préparé par

Chandrika Sharma

Faites-nous part de vos commentaires et de vos suggestions pour améliorer le contenu de ce bulletin. Indiquez-nous aussi les noms de personnes susceptibles d'être intéressées par cette initiative. Nous serons très heureux de recevoir votre courrier et des articles à publier.

Les articles soumis par vous ou d'autres devront comporter 500 mots au maximum. Ils porteront sur ces questions de genres, sur des publications récentes, des réunions où la situation et l'action des femmes dans ce domaine sont évoquées. Nous serions aussi heureux de recevoir des « tranches de vie » racontant les efforts de femmes et d'hommes qui militent pour une pêche durable et pour que la société reconnaisse leur apport à ce secteur d'activité. Ajoutez deux ou trois lignes sur l'auteur.